



COMPTE RENDU DU CHSCT 28 MARS 2017

La CGT a tenu à ouvrir ce CHSCT sur une question de principe. Nous considérons que cette instance, garante de la santé au travail des agents, doit être associée à TOUS les projets immobiliers et /ou de réorganisations de services. L'exemple des modifications apportées à l'accueil des particuliers d'Avignon est le plus frappant mais il y en a d'autres.

C'est pourquoi après lecture de sa déclaration liminaire (ci-jointe), la CGT a exigé des réponses sur ce sujet. Monsieur Gautier, président de l'instance, a fait son mea culpa sur le sujet de l'accueil d'Avignon mais n'a pas acté le principe d'associer le CHSCT de façon systématique. Nous reviendrons donc à la charge, de manière plus ferme, d'autant que les autres organisations syndicales nous suivent sur cette question.

La présentation de la note ministérielle et le bilan du document d'évaluation des risques professionnels (DUERP) / Plan annuel de prévention (PAP) de la DIRCOFI n'appellent pas de commentaire particulier.

Le médecin de prévention nous a présenté son rapport annuel. Il est à noter en préalable que le docteur Col, actuelle médecin de prévention, part à la retraite le 18 avril prochain et que son remplacement est incertain. L'examen du rapport est éloquent. Ses constats confirment les remontées de terrain que nous avons suite aux visites de services et aux nombreuses sollicitations d'agents en souffrance. Le rapport fait état d'une augmentation significative des psychopathologies (stress au travail), des cas de souffrance au travail, et des cas assimilables à des situations de « burn out »

Dans sa conclusion, le médecin de prévention s'inquiète de l'augmentation significative des situations de souffrance au travail. Beaucoup de remontées sont liées à la surcharge de travail ou à des problèmes personnels liés au travail. Elle souligne que la DDFIP a, de son point de vue, pris des mesures pour prendre en compte cette réalité. Sur ce point, nous ne la suivons pas forcément car le zèle à mettre en place les réformes de structures initiées par Bercy et l'accompagnement local des décisions nationales de suppressions d'emplois restent la raison principale de cette situation.

Nadine Carbonel, secrétaire du CHSCT, a ensuite présenté un rapport annuel de l'activité du CHSCT. Il sera mis en ligne sur ulysses local et permet de voir le travail concret réalisé par cette instance.

Le budget du CHSCT nous a ensuite été présenté. La CGT dénonce la baisse générale des crédits ministériels qui affecte aussi notre département. L'essentiel des discussions a porté sur les travaux prévus au CFP de Monteux. Les agents du poste sont en désaccord avec le projet proposé, qui ne remplit pas de leur point de vue, les objectifs d'amélioration de leurs conditions de travail. Une nouvelle visite sera organisée pour essayer de trouver un point d'accord. Si ce n'était pas le cas, le CHSCT devrait renoncer, au moins provisoirement, à la réalisation du projet et le montant provisionné se retrouverait alors de nouveau disponible.

Dans le cadre de la présentation des fiches de signalement (d'incident ou d'agression), le directeur des ressources humaines a précisé la démarche de la direction qui privilégie désormais la convocation des auteurs de troubles, pour un résultat jusqu'alors plutôt satisfaisant.

Le débat suivant, qui portait sur la réalisation des travaux à l'accueil des particuliers d'Avignon n'a pas été satisfaisant. La CGT et Solidaires ont insisté pour qu'il soit mis à l'ordre du jour pour une question de principe mais surtout pour ne pas créer de précédent. Ceci posé, la discussion a plus porté sur l'organisation de l'accueil que sur les locaux proprement dit, car pour cela, il est déjà trop tard ! La CGT a tout de même exprimé son incompréhension de voir cet accueil, réalisé il y a six ans, à grand frais et à grand renfort de réunions et de rapports d'ergonomes, démantelé en une semaine sans la moindre concertation.

Pour le reste la direction est restée sur ses positions de fonds, niant les modifications qu'entraîne cette réalisation dans les conditions de travail des agents de l'accueil mais également de tout le service des impôts des particuliers. Sur la question de la sécurité, même désaccord : messieurs Gautier et Docher ont soutenu mordicus que les conditions de sécurité ne sont pas dégradées et se seraient même améliorées ! Une fois de plus, ce fut un dialogue de sourds.

Pour l'information des membres du CHSCT, la direction a fait un point sur les projets et les travaux en cours. A cette occasion, nous avons appris une modification importante des circuits de financement des travaux à la DGFIP, conséquence indirecte de la création de la direction immobilière de l'État. En effet, il faudra désormais pour réaliser des travaux importants dans les structures de la DGFIP, obtenir l'accord du préfet de région : une perte d'autonomie pour notre administration qui est loin d'être anodine.

Cela affectera directement la réalisation de l'intégration de la trésorerie municipale de Cavaillon dans l'hôtel des impôts. Le projet est tout simplement suspendu jusqu'à nouvel ordre. Pour le coup, personne ne s'en plaindra puisque les agents ne sont pas demandeurs de ce projet. Les travaux sur les fenêtres au SIP de Cavaillon auront lieu en juillet.

Des crédits FIPH (fond pour l'insertion des personnes handicapées) gérés par le secrétariat général ont été obtenus pour l'installation d'un ascenseur à Orange. Concernant le site d'Apt, une réunion a eu lieu en mairie mais le choix du lieu de réunion des deux services (SIE/SIP ou trésorerie) n'est pas encore déterminé.

Les travaux de l'accueil du service de la publicité foncière et de l'enregistrement ne pourront avoir lieu qu'en juillet prochain. Pour une ouverture au 1^{er} septembre 2017 ? La direction a l'air d'y croire ! Les plans, qui ont déjà changé plusieurs fois, seront communiqués aux membres du CHSCT rapidement. Sur la cité administrative d'Avignon, les travaux de « sécurisation » de l'entrée auront lieu cet été, mais pas en juillet à cause du festival, ni en août à cause des congés dans le BTP ! Comprenne qui pourra ! Et on finit sur une bonne nouvelle puisque la direction a obtenu les crédits permettant la mise en conformité en matière d'accès handicap sur l'ensemble de la cité administrative.

Les prochaines visites de services du CHSCT auront lieu à Carpentras (suite et fin), puis à Vaison-La-Romaine et enfin à L'Isle Sur La Sorgue.

Les représentants présents ont profité de la tenue de cette séance institutionnelle pour relayer le mécontentement des collègues du service des impôts des entreprises d'Orange en relayant une motion élaborée la veille. Les problèmes de management récurrents dans ce service ont conduits à cette interpellation. Le directeur s'est engagé à aller rencontrer les agents sur place.

Les membres du CHSCT de la CGT restent à votre disposition et à votre écoute.
N'hésitez pas à nous contacter.

Vos représentants CGT :

- Françoise ROSSINELLI. Bernard SIFFRIT.
- Nathalie ABRARD-PARIZET. Nathalie D'AVISTER-PORTE